

Concours de dessins Tour Alternatiba

Objet du concours

Le mouvement citoyen Alternatiba organise un concours de dessins dans le cadre du financement participatif du Tour Alternatiba 2018. Le thème du concours est « Dessine-moi ta ville sans voiture »

Modalités de participation

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à toutes et à tous, sans limitation d'âge. Les participants et participantes sont réparti-e-s en deux catégories :

Moins de 14 ans (concours « enfants »)

Plus de 14 ans (concours « adultes »)

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'adhésion à Alternatiba. Elle s'adresse aux personnes de manière individuelle.

Comment participer ?

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Les participantes et participants produisent un dessin répondant au sujet du concours « Dessine-moi ta ville sans voiture ». Ce dessin devra répondre aux critères suivants :

- Les participantes et participants de la catégorie « enfants » doivent produire leur dessin sans l'aide d'un adulte
- Les dessins devront être des « œuvres originales » et non être copiés, décalqués de dessins / photos existants.
- Les participantes et participants sont limité-e-s à une seule participation – ils ne peuvent pas soumettre plusieurs dessins.
- Les dessins seront envoyés par mail à l'adresse suivante : concours-dessins@alternatiba.eu
- Le mail aura pour objet le prénom et le nom de famille de la participante ou du participant
- Le corps du mail devra contenir le prénom et le nom du participant ainsi que la catégorie dans laquelle il ou elle concourt
- Le fichier sera au format PDF ou JPEG et son nom sera composé du prénom et nom de la participante ou du participant
- Le dessin ne devra pas mentionner ou faire apparaître une quelconque marque, signe distinctif ou tout autre signe protégé par le droit de la propriété intellectuelle, appartenant à un tiers.

Tout dessin non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ainsi que les dessins à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, contraires aux bonnes mœurs ne seront pas pris compte et écartés systématiquement du concours.

Dates du concours

Les oeuvres seront soumises par mail jusqu'au 14 janvier 2018. La phase de vote aura lieu du 15 au 21 janvier 2018.

Droit à l'image

Lors de la transmission de leur dessin à Alternatiba en vue de participer à ce concours, les participantes ou participants ou leurs responsables légaux acceptent de céder leurs droits de propriété intellectuelle au profit d'Alternatiba :

- Aucune rémunération ne sera versée à la participante ou au participant ni à ses responsables légaux au titre de sa participation au concours
- Alternatiba est libre de disposer du dessin fourni pour le concours de dessin et son but (impression du dessin sur des cartes postales) et de le publier sur les réseaux sociaux et le site internet pendant le concours.

Prix et remise des prix

A l'issue de la sélection, deux dessins par catégorie seront retenus afin de figurer sur des contreparties du financement participatif - sous forme de carte postale envoyée aux donatrices et aux donateurs du financement participatif et aux gagnantes ou gagnants du concours.

Les gagnants ou gagnantes seront désigné-e-s par un post sur les réseaux sociaux et sur le site du Tour Alternatiba et recevront un mail pour les avertir.

Alternatiba se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher souverainement toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, art L.27, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Les participants ainsi que leurs « tuteurs légaux », s'ils sont mineurs, peuvent exercer ce droit, ou s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse : fp@alternatiba.eu